

Educateur Spécialisé au Service d'Accueil Familial

Identification du poste

L'éducateur spécialisé au Service d'Accueil Familial, référent d'un certain nombre de mesures, fait partie intégrante d'une équipe pluridisciplinaire autour du placement d'un enfant en famille d'accueil.

Il intervient plus spécifiquement autour de 3 pôles principaux :

- le suivi de l'enfant,
- le suivi des relations entre l'enfant et ses parents,
- le soutien et l'accompagnement des assistantes familiales.

Statut

L'Educateur Spécialisé est recruté sur la base du diplôme d'Etat d'Educateur Spécialisé. Son statut et son évolution de carrière s'effectuent conformément à la Convention Collective de l'Association d'Action Sociale du Bas-Rhin, FEHAP 51.

Position hiérarchique

Placé sous l'autorité directe du Chef de Service.

Mission

- Participe au sein d'une équipe pluri professionnelle à l'élaboration et la mise en œuvre d'un projet global des enfants confiés au Service dont il assure le suivi.
- Contribue à faire du placement, une aide socio-éducative de qualité.

Activités liées au poste

- Assure le suivi d'environ 12 à 15 enfants et jeunes majeurs confiés au Service.
- Prépare le placement privilégiant les contacts avec l'enfant, l'adolescent ou le jeune majeur, sa famille, la famille d'accueil et d'autres intervenants sur la situation.
- Soutient le mineur ou le jeune majeur dans le cadre du placement et suit son évolution par des visites à domicile, des entretiens avec la famille d'accueil, l'école, le milieu médical et autres.
- Elabore un projet individualisé avec l'aide de l'équipe pluridisciplinaire et les représentants du Service de Protection de l'Enfance du Conseil Général du Bas-Rhin.
- Travaille avec les parents et les accompagne dans le cadre du projet du mineur.
- Assure un travail sur le lien parents/enfants et favorise, si possible l'évolution et l'amélioration de ses relations.

- Met en place des visites médiatisées et en assure le bon fonctionnement.
- Soutient et accompagne l'assistante familiale en particulier et la famille d'accueil autour du projet du mineur ou jeune majeur.
- Participe à toutes les réunions pluri professionnelles concernant le suivi des mineurs et jeunes majeurs (réunion d'équipe, synthèse, réunion organisée par le Service de Protection de l'Enfance et d'autres partenaires...)
- Rend compte par des rapports et des notes de l'évolution de chaque situation.
- Constitue le lien principal, en tant que référent, avec les partenaires intervenants de près ou de loin sur la situation.
- Assiste aux audiences au tribunal.

Spécificité du poste

- permis obligatoire, grande mobilité,
- déplacements réguliers sur le Département du Bas-Rhin, de la Moselle et ponctuellement en dehors,
- respect du secret professionnel,
- souplesse, flexibilité dans l'organisation des interventions.
- possibilité de travailler le week-end, samedi ou exceptionnellement le dimanche si nécessaire.
- assurer les astreintes en l'absence du responsable de service et de l'éducateur spécialisé coordinateur.

Compétences

- diplôme d'Etat d'Educateur Spécialisé,
- qualité d'écoute, de disponibilité, de dynamisme et de réactivité,
- capacité de travailler en équipe,
- sens de la hiérarchie,
- capacité et qualités rédactionnelles,
- capacité de traiter et résoudre les situations conflictuelles,
- sens du dialogue et de l'apaisement,
- maîtrise de soi.